Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 94
Novembre 2017

le libertaire
revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (En Français), repris par Sébastien Faure en 1895.
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.

L'anarcho-syndicalisme aujourd'hui

Le regard porté aujourd'hui sur l'anarcho-syndicalisme a considérablement changé depuis l'effondrement des régimes dits communistes notamment l'URSS et les pays de l'Est. Le crédit de ces derniers a largement été entamé par les révélations faites sur les crimes de masse orchestrés par le régime stalinien ainsi que la surveillance totalitaire de la population soumis au joug du petit père des peuples, crédit politique dont a bénéficié jusqu'à il y a peu de temps encore le point de vue des historiens et propagandistes du mouvement communiste français et international. Ce point de vue était majoritaire et relayé par une partie aussi des intellectuels ayant pignon sur rue. Bien des historiens ont encore du mal à se débarrasser de leurs préjugés y compris politiques du fait de leur appartenance et de leurs croyances.

Nous constatons depuis quelques années au Havre que plusieurs délégués syndicaux de la CGT se réclament de l'anarcho-syndicalisme ce qui pourrait être de bon augure si l'anarcho-syndicalisme n'était pas dénaturé. Un anarcho-syndicaliste ne peut par exemple appeler à voter pour des députés puisque l'anarcho-syndicalisme est contre le parlementarisme par exemple. L'appel à voter pour un député est une ligne rouge largement dépassée. Le terme anarcho-syndicalisme est porteur et vecteur d'optimisme à condition de ne pas usurper le terme et le contenu même de l'anarcho-syndicalisme. Un petit rappel historique s'impose donc.

Au-delà des joutes byzantines entre anarchistes et communistes autoritaires, les militants ouvriers ont eu à choisir entre deux orientations différentes de l'émancipation ouvrière à l'époque de la Première Internationale.

Le point d'achoppement entre marxistes et anarchistes est essentiellement celui de la conquête du pouvoir politique. Alors que les marxistes considèrent la conquête du pouvoir politique comme le premier devoir de la classe ouvrière, les anarchistes acquis au fédéralisme de Proudhon et au programme de Bakounine prônent l'abolition complète des classes et l'égalité économique et sociale des individus des deux sexes. Pour aboutir à ce but, ils veulent l'abolition de la propriété individuelle et du droit d'héritage, et surtout que les Etats politiques et autoritaires en place se réduisent à de simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, et que soit établie l'union universelle de libres associations, tant agricoles qu'industrielles. C'est en gros le programme de l'Alliance de la démocratie socialiste édicté par Bakounine. L'Alliance se déclare athée ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine.

Ces unions sont les ancêtres des syndicats. Pour davantage de précisions, dans le livre « L'Internationale » de James Guillaume, celui-ci précise la pensée des partisans de la Jurassienne : « Le doute n'est plus permis aujourd'hui. La liberté sans l'égalité politique et cette dernière sans l'égalité économique, n'est qu'un leurre… L'égalité réelle, qui consiste en ce que tous les individus soient en possession de tous leurs droits…ne peut être obtenue que par la révolution sociale ».

Les anarchistes ressentaient une profonde aversion des partis politiques et voyaient en eux un tremplin pour ambitieux. Tant qu'à la conquête de l'Etat par les ouvriers, cette dernière était vaine car l'Etat, organisme vivant, ne visait qu'à se renforcer. Par conséquent les joutes politiques permettaient d'intégrer au système parlementaire ceux qui recouraient à ce jeu sans changer pour autant l'ordre des choses.

Le syndicalisme offrit alors aux libertaires un horizon et se fixa comme objectif la socialisation révolutionnaire de l'économie et l'émancipation de la classe ouvrière par elle-même (cf la Charte d'Amiens). Il adopta l'action directe comme arme de combat. On est loin des appels à voter pour tartempion fut-il considéré comme un député votant des lois favorables aux ouvriers. D'autant que les anarcho-syndicalistes ont toujours dit que la plupart du temps une « loi en faveur des travailleurs » n'est que l'aboutissement d'un rapport de force.

L'anarcho-syndicalisme ne peut donc être une succursale d'une machine électorale. Il ne suffit pas de se réclamer de l'indépendance syndicale pour être anarcho-syndicaliste. C'est nécessaire mais non suffisant.

La crise financière est oubliée en attendant la prochaine

Les banquiers, traders et Cie n'ont tiré aucune leçon de la crise des subprimes de 2006. Pourquoi d'ailleurs en aurait-il été autrement puisque les Etats, surtout les contribuables, ont mis la main au porte-monnaie pour renflouer l'économie casino. Le capitalisme favorise la concentration des richesses, les riches devenant de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. On constate ainsi que les huit personnes les plus riches au monde détiennent davantage que les 4 milliards d'individus les moins riches. Et cela va s'accentuer car le capitalisme est amoral et pris dans une spirale d'accaparements. Les nouvelles technologies, la révolution numérique, l'intelligence artificielle vont laminer des pans entiers de l'économie notamment dans les pays du Tiers monde. Que feront ces millions de femmes par exemple qui travaillent dans la filière textile quand les robots les remplaceront comme ce fut le cas chez nous pour les métiers à tisser. Elles iront grossir les rangs des chômeurs et les actionnaires et autres capitalistes s'en fichent comme de leur dernière chemise. L'humain ? C'est quoi ? Le capitalisme ne connaît que les dividendes et les profits ; avec une dose de pouvoir, c'est tellement grisant le pouvoir ! Les technocrates, les fidèles alliés des capitalistes nous assènent que le moteur de l'être humain, c'est son intérêt personnel. Gageons que si nos ancêtres avaient agi de la sorte, notre espèce aurait disparu. L'entraide est un facteur bien plus décisif et important que l'intéressement personnel mué par une compétition qui n'a aucun sens pour la survie de notre espèce.

Les libertaires le disent depuis bien longtemps. Pour résoudre les problèmes humains qui s'annoncent bien compliqués pour les générations futures, il faudra passer par le renoncement aux profits. Chasser la charité chère aux religions monothéistes pour mettre en application l'altruisme qui peut permettre d'instaurer un système économique d'égalité éradiquant la pauvreté. Celle-ci d'ailleurs n'est pas créée et générée par les pauvres, mais par des systèmes institutionnels iniques qui profitent à quelques-uns qui entendent perpétuer leurs dynasties et castes économiques.

Donc éradiquer la pauvreté, instituer un régime d'égalité économique et social, instruire et éduquer, le tout en tenant compte des impératifs de sauvegarde des ressources naturelles, voilà un programme politique qui devrait occuper l'actuelle génération pour tenter de laisser un monde un peu moins désespérant à leurs descendants.

Micka (GLJD)

Contre les filous de la finance, la Révolution reste à faire.

Alors que Macron supprime l'I.S.F. sous couvert d'empêcher les plus fortunés de quitter le pays, les paradise papers nous apprennent que 20 milliards sont soustraits chaque année à l'impôt en France. Deux cents milliards en dix ans, au bas mot. L'égalité républicaine est là : les petits paient l'impôt et les privilégiés comme au temps de l'Ancien Régime paient a minima voire ne paient pas du tout. Cela s'appelle l'évitement de l'impôt. Et c'est la loi, rédigée par ceux qui ont le pouvoir donc de l'argent qui permet cela. La loi autorise donc le contournement des règles pour les plus riches. Ces derniers s'exonèrent à bon compte des devoirs que l'on exige des petites gens. Dans notre économie casino, les privilégiés ne jouent pas avec les mêmes règles que leurs concitoyens et gagnent à tous les coups. Les travailleurs sont les dindons de la farce. Les libertaires ont toujours prônés l'égalité économique et sociale. On s'aperçoit que malgré une fiction de l'égalité politique, le système capitaliste condamne à perpétuité les petites gens à l'injustice et à l'inégalité. C'est pour cela qu'il faut mettre à bas tout l'édifice capitaliste. La recherche du profit, du veau d'or, couplé à une inertie volontaire des Etats où nombreux sont les dirigeants qui profitent de la manne financière des paradis fiscaux nous parquent dans le camp des éternels loosers et exclus d'une répartition équitable des richesses. Pour une optimisation fiscale favorable à tous les citoyens, prenons en main nos destinées et bousculons l'ordre établi. C'est pour cela que la Révolution reste à l'ordre du jour.

GLJD

Ecologie et peser sur la consommation

Les libertaires sont pour en finir avec le capitalisme, celui-ci n'étant pas la fin de l'histoire. Pourquoi donc vouloir la suppression du régime capitaliste ? Ou bien ce dernier est bon et les gens qui ont intérêt à le perpétrer se battent pour sa sauvegarde ou bien c'est un système inique et les gens lésés, une large majorité d'humains, doivent l'éradiquer.

Pourquoi ce système est-il mauvais, amoral et dangereux pour l'immense majorité du genre humain ? Tout d'abord deux milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments essentiels. Plus de 150 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance et crèvent de faim ; à l'autre bout de la chaîne de la malnutrition mais à une autre échelle, on trouve aussi des dizaines de millions d'enfants en surpoids ainsi que deux milliards d'adultes. Avec un tiers de la population mondiale en position de malnutrition, on ne peut dire que c'est glorieux pour le régime capitaliste. La malnutrition engendre des problèmes cognitifs pour les enfants, une anémie, de graves problèmes de santé…Sans compter que la pauvreté est souvent couplée avec les conflits guerriers / meurtriers au niveau mondial. Avec certaines catastrophes naturelles aussi. Les tares de la colonisation ont parallèlement anéanti les cultures vivrières au profit de monocultures spéculatives. On en revient aujourd'hui, notamment dans les pays africains, à soutenir les agricultures familiales : production d'aliments à haute valeur nutritive dans des jardins…

Les activités humaines sont la cause essentielle du réchauffement climatique. En réalité ces activités humaines relèvent d'une surindustrialisation où la recherche de profits colossaux guident des décideurs peu scrupuleux et à courte vision. Là encore, c'est le régime capitaliste qui est la cause d'une recherche maximum de profits pour une minorité au détriment de graves problèmes de santé pour de nombreuses personnes. A cela il faut ajouter les effets du réchauffement climatique : élévation du niveau des océans, cyclones de plus en plus meurtriers… On marche sur la tête. Au Havre, nous avons 7 usines de type Sévéso. A vol d'oiseau, nous sommes à proximité d'un côté du centre de retraitement des déchets radioactifs de la Hague, de l'autre des centrales nucléaires de Paluel et Penly. Et on cherche à enfouir des déchets à Bure où les habitants n'ont rien demandé. Par contre, tout le monde s'accorde à dire que c'est un cadeau empoisonné pour les générations futures. Nos faiseurs de fric et décideurs sont clairement des assassins en devenir. Il faut que leurs noms restent à la postérité.

Après les Panama papers, viennent les paradise papers. Peu reluisant ce système d'évasion fiscale de 350 milliards d'euros. Ce dernier est fait pour les gens qui ont beaucoup d'argent et qui veulent payer le moins possible d'impôts. Ce n'est ni un hasard ni à petite échelle que s'effectue cette fraude. C'est un système qui est la règle de ceux qui la font pour leur plus grand profit. Le petit fonctionnaire, le petit commerçant, le travailleur lambda paie ses impôts et s'il ne le fait pas, on effectue une saisie sur salaire. Dans le cas qui nous intéresse, on constate une organisation de paradis fiscaux qui dure depuis des décennies et qui amputent de facto les budgets de l'éducation, de la santé…ce qui a pour conséquence une moins bonne couverture sociale ou de moindres moyens pour l'enseignement… Gageons que nos sémillants fraudeurs trouveront une autre parade légale pour ne pas être trop pénalisés s'ils le sont !

Peut-on faire confiance aux politiciens ? Bien sûr que non ! Il n'est qu'à voir en France tous ces parlementaires LRM qui sont le doigt sur la couture en chiens serviles du gouvernement. Et ces Dassault corrompus…Que font les députés mélenchonistes et communistes. Rien à part dénoncer les mauvaises propositions de Macron et d'Edouard aux mains d'argent, celui qui distribue aux riches plutôt qu'aux pauvres. Et si les députés de gauche étaient plus nombreux, cela n'aurait aucune incidence ou si peu sur l'exploitation au quotidien des gens. D'ailleurs, nous allons assister à une augmentation du chômage due aux nouvelles règles d'indemnisation des licenciés et nous allons vers une stagnation des salaires due au C.I.C.E. Sauf bien entendu si les salariés et les chômeurs se rebellent.

Mais là, il y a loin de la coupe aux lèvres. Le syndicalisme basé sur une armée de 50000 permanents, soit un corps social à part entière, est englué dans une division d'appareils et d'enjeux de sauvegarde de leurs subventions étatiques. Nous constatons que le syndicalisme, s'il a encore une utilité corporative ou pour organiser des manifestations « de masses », n'est plus en mesure d'être une alternative au capitalisme car il délègue aux politiques le soin des débouchés des manifestations et de la contestation. Il se cantonne à un rôle défensif et à une partition des rôles entre le politique via les élections et le syndical qui ne défendrait que les intérêts des travailleurs. On est loin de la gestion directe de la société à terme. Pour autant, les cheminots, les routiers, les dockers, bref ceux qui ont un moyen de pression économique, peuvent encore défendre leurs intérêts corporatifs.
Alors, quels sont les moyens d'action qui restent à notre disposition ? A notre avis : l'écologie et la consommation. De plus en plus de salariés en ont assez des journées de grève à répétition, surtout quand les grévistes sont minoritaires. Les fonctionnaires grévistes donnent de même une journée de salaire à l'Etat, bien content de faire des économies. Pourtant, les salariés et les chômeurs ont un pouvoir d'achat et peuvent orienter la consommation vers de bonnes pratiques ou peser sur une enseigne pratiquant le dumping social par exemple. Dénoncer le harcèlement sexuel, moral…Bref, frapper au portemonnaie les patrons, sans perdre d'argent soi-même.

L'écologie, non politicienne, peut être aussi un moyen d'émancipation car elle intéresse toute la population. Un air irrespirable, un risque majeur, la malbouffe… sont les produits d'un système capitaliste qui met à mal le devenir de la planète mais aussi à court terme la santé voire la vie des gens. C'est un combat essentiel.

Jules Durand: la mobilisation à la Bourse du Travail de Brest

Plusieurs personnes nous ont contactés en indiquant qu'on trouvait peu de traces de l'implication des anarchistes dans la défense de Jules Durand. Nous publierons de temps à autre des textes relatifs à l'engagement des syndicalistes anarchistes pour tirer Durand des griffes de la justice. En réalité, dans de très nombreuses Bourses du Travail où la présence des libertaires est palpable, ces derniers n'ont pas ménagé leur peine pour mobiliser les ouvriers et populariser l'Affaire Durand.

La Bourse du Travail de Brest et Jules Durand

(Extrait d'un rapport du Commissaire spécial de Brest en date du 18 décembre 1910)

« Le meeting organisé par la bourse du travail pour protester contre la condamnation à mort de Durand, secrétaire des charbonniers du Havre, a eu lieu ce matin, salle du treillis vert, sous la présidence de l'anarchiste Roullier, secrétaire général de la Bourse, assisté des sieurs Kerdoncuff, ouvrier à l'arsenal, et Simon du syndicat du bâtiment. Environ 400 personnes y assistaient.

Après quelques mots de Roullier et de l'anarchiste Pengam, l'anarchiste Jules Le Gall prend la parole. Il dit que tous les moyens sont bons pour arracher Durand, non point à la mort, car il est certain qu'on ne l'enverra pas à l'échafaud, mais au bagne. « Il faut, s'écrie-t-il, se mettre à la place de ce malheureux et faire ce que nous voudrions qu'on fit pour nous-mêmes. L'effort sera long, mais s'il est soutenu, nous serons sûrs de la victoire. Le cas de Durand peut déchaîner l'orage et le jour est peut-être proche, où le prolétariat vainqueur verra enfin le mieux être, dans une société où il n'y aura plus ni autorité, ni propriété. En quoi, nos aînés de 1789 ne nous ont-ils pas donné l'exemple, quand il a fallu se libérer des entraves de la noblesse et du clergé.

Parlant de l'inculpation de « complicité morale », qui a servi de base à l'accusation, Le Gall estime que, seules la classe bourgeoise et sa presse, qui soutiennent des jaunes, sont responsables moralement du meurtre de Dongé.

Le révolutionnaire Martin vient dire qu'un seul est responsable de la mort de Dongé, c'est M. Briand, président du conseil.

Le sieur Vibert, secrétaire du syndicat du port, ne s'explique pas que le meurtre banal de Dongé, survenu au cours d'une rixe d'ivrognes, ait fait autant de bruit, d'autant plus que cet ouvrier qui avait abandonné sa femme et ses enfants était loin d'être recommandable. Mais il fallait dit-il enrayer le mouvement syndical et, lui attribuer ce crime, c'était le paralyser. En condamnant Durand, on désagrégeait sa corporation, on portait atteinte à la bourse du travail.

Vibert engage à faire de l'agitation jusqu'à ce que Durand et les six autres syndicalistes soient rendus à la liberté.

Le sieur Masson, Commis des postes et conseiller général, termine la série des discours.

Au nom du parti socialiste unifié, il s'élève avec force contre « l'abominable verdict de Rouen » et prie tous les travailleurs de se tenir prêt à manifester leur indignation au cas où Durand ne serait pas remis en liberté.

L'anarchiste Roullier donne rendez-vous pour mardi soir, à la bourse du travail, à tous les militants, à l'effet d'élire un comité d'action chargé d'étudier les moyens à employer pour propager l'agitation et envisager notamment la question de la grève générale, si la révision du procès n'est pas consentie.

Il donne lecture de l'ordre du jour par lequel les assistants convaincus de l'innocence de Durand, protestent contre le verdict de la Cour d'assises et réclament la révision du procès ; protestent également par esprit de solidarité, contre la condamnation à mort, pour un soi-disant complot contre le Mikado, des 26 militants anarchistes et socialistes japonais.

La sortie s'est effectuée sans incident. »

La catalogne après la tourmente

Tout ce qui est construit d'en bas est bon ... à moins que cela ne s'érige sur des socles préparés d'en haut ...

Au moment où la campagne électorale est sur le point de commencer et de nous plonger à nouveau dans le lamentable spectacle de la compétition entre partis pour récolter le maximum de voix, il n'est peut être pas inutile de faire le bilan de l'intense période de confrontation entre, d'une part, le gouvernement et l'État espagnol, et de l'autre le prétendant au titre d'État catalan. Une confrontation dans laquelle les secteurs révolutionnaires, ainsi que beaucoup d'anarchistes et d'anarcho-syndicalistes, ont participé sous prétexte qu'il fallait prendre parti, il fallait être là où le peuple était, et qu'il était nécessaire de choisir de lutter.

Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir si, partant de positions libertaires, il était logique de collaborer avec un projet dont le but ultime était la création d'un État, ou s'il était cohérent de participer à un affrontement dirigé par le nationalisme catalan. Il s'agit plutôt de savoir maintenant, si la partie du mouvement anarchiste qui s'est lancé dans cette bataille va examiner les pour et les contre de sa démarche, ou si, au contraire, elle va élaborer un discours destiné à justifier sa participation dans cet affrontement et à montrer que, finalement, elle a fait ce qui était le plus approprié dans une situation certainement complexe.

Le fait est que les principaux arguments de ce discours sont déjà en train d'émerger et pointent vers une ***mythification*** de certains événements qui sont fortement magnifiés. S'il s'agissait d'une simple divergence concernant l'évaluation subjective de ces événements, le fait ne serait pas inquiétant, il le devient lorsque ***nous nous trompons nous-mêmes*** sur quel a été le chemin que nous avons parcouru car cela engendre des points aveugles qui troublent notre perception quand au comment, et par où, continuer à avancer.

Ce discours recueille à juste titre le fait que le défi catalan présentait des facettes susceptibles de motiver la participation des adversaires du statu-quo existant. En effet, le conflit qui a éclaté en Catalogne a mobilisé les partisans d'une société plus juste et plus libre, teintée de démocratie participative et de touches anticapitalistes, et qui étaient opposés, entre autres points :

- au régime né en 1978, aux pactes honteux de la transition, à la monarchie, au bipartisme, et à la sacralisation de la Constitution espagnole.

- au gouvernement autoritaire et réactionnaire d'un Parti populaire corrompu, attelé à retailler les acquits sociaux et les libertés.

- à la répression policière et à la violence de ses interventions.

- aux obstacles dressés contre la libre autodétermination des peuples.

Ceux qui se sont impliqués dans la lutte ont raison de souligner la pluralité des aspects pouvant justifier leur participation, cependant, ils se tromperaient eux-mêmes s'ils n'admettaient pas que les rênes de la bataille contre l'État espagnol étaient entièrement entre les mains du gouvernement catalan et de ses associés nationalistes (l'ANC- Assemblée nationale catalane- et Omnium culturel), dans le seul but de forcer la négociation d'une nouvelle répartition du pouvoir et d'obtenir, à terme, la reconnaissance de l'État catalan.

En outre, ils se tromperaient également eux mêmes s'ils se refusaient à voir que le caractère politiquement, et pas seulement socialement, transversal du conflit catalan répondait en grande partie au besoin absolument impératif qu'avaient les dirigeants du défi lancé à l'État espagnol de construire la seule arme capable de leur fournir une certaine capacité de résistance contre leur puissant adversaire, à savoir: l'ampleur du soutien populaire dans la rue, ce qui obligeait à rassembler autant de secteurs que possible et, par conséquent, des sensibilités fortement hétérogènes.

Le discours justificatif qui commence à apparaître repose lourdement sur la mythification des journées du 1er et du 3 octobre, et passe par la surévaluation de la capacité d'auto-organisation populaire qui s'est manifestée à propos de la défense des urnes.

Il ne fait aucun doute que la journée du 1er octobre (date du référendum) a connu un succès considérable, non seulement en raison de l'afflux massif d'électeurs, dont il est impossible de vérifier le chiffre, mais surtout parce qu'ils ont déjoué tous les obstacles dressés par le gouvernement espagnol.

Cependant, nous nous tromperions nous-mêmes si nous nous cachions que si tant de personnes se sont rendues aux urnes, c'est aussi par ce que les plus hautes autorités politiques de la Catalogne l'ont exigé, à commencer par le gouvernement catalan au complet, pour continuer par la mairesse de Barcelone, en passant par plus de 80% des maires de Catalogne

Il est tout à fait vrai que les interdictions lancées par le gouvernement espagnol furent désobéies, mais il ne faut pas ignorer que les injonctions d'un autre gouvernement et de nombreuses autorités furent obéies.

La mythification du 1er octobre se nourrit aussi de la magnification de la capacité d'auto-organisation du peuple lorsqu'il "protégea" les urnes, en oubliant que parallèlement à de beaux exemples d'auto-organisation, cette protection fut assurée sur toute l'étendue du territoire catalan par l'intervention disciplinée de milliers de militants des partis et des organisations indépendantistes (depuis l'ERC - Gauche républicaine catalane-, jusqu'à la CUP - Candidatures d'unité populaire-, en passant par l'ANC et Omnium culturel). Le fait de poser l'accent sur les cas d'auto-organisation ne doit pas occulter complètement la verticalité d'une organisation qui compta avec des personnes entrainées pendant des années dans les manifestations du 11 septembre à respecter scrupuleusement et avec une extraordinaire disciplines les instructions transmises par les directions des organisations indépendantistes.

Nous savons bien, ne serait-ce qu'à travers l'expérience personnelle, que la désobéissance à l'autorité, la confrontation avec la police, et la lutte collective contre la répression, font naître des sentiments intenses et ineffaçables qui tissent une forte solidarité et des liens affectifs entre des inconnus qui fusionnent soudainement dans un «nous» chargé de sens politique et d'énergie combative.

Cela fait partie de l'héritage le plus précieux que nous lèguent les luttes, et cela justifie largement l'enthousiasme qu'elles nous insufflent, cependant, cela ne devrait pas servir d'excuse pour que nous nous trompions nous-mêmes. Bien que le 1er octobre représentât un échec retentissant pour l'État espagnol, il ne marque

pas du tout un avant et un après, et il ne remplit pas les conditions pour entrer dans l'histoire comme l'un des actes les plus emblématiques de la résistance populaire spontanée, nous tromperions nous mêmes si nous nions cette réalité.

Le 3 octobre fut également une journée mémorable pendant laquelle le pays fut paralysé et les rues s'emplirent de centaines de milliers de manifestants. Toutefois, si nous ne voulons pas nous tromper nous mêmes et mythifier cet événement, il nous faut bien admettre que même si la grève générale fut impulsée par l'efficacité et l'enthousiasme des syndicats alternatifs (notamment anarcho-syndicalistes), elle n'aurait jamais obtenu un tel succès si la « Table pour la Démocratie » (composée par les principaux syndicats, par une partie du patronat, et par les grandes organisations indépendantistes) n'avaient convoqué un « arrêt de pays », et si le gouvernement catalan n'avait pas soutenu cet arrêt en fermant tout ce qui dépendait de lui, y compris les écoles, et en annonçant qu'il n'y aurait pas de retenu de salaire pour fait de grève.

La constante et massive capacité de mobilisation manifestée par de larges secteurs de la population catalane tout au long de septembre et d'octobre a fait éclore la thèse selon laquelle le gouvernement catalan aurait craint de perdre le contrôle de la situation.

Il est vrai que la peur a joué un rôle majeur dans les agissements erratiques du gouvernement au cours de ces mois, mais ce ne fut la peur d'un éventuel débordement provoqué par les secteurs les plus radicaux des mobilisations qui explique les multiples renoncements des autorités catalanes, c'est plutôt leur progressive prise de conscience que, finalement, elles ne parviendraient pas à battre leur adversaire et que celui ci disposait de suffisamment de moyens pour les pénaliser sévèrement.

Un troisième élément que certains secteurs libertaires, dont ceux impliqués dans les Comités de défense de la République (CDR), mythifient, a trait à la perspective de construire une République depuis le bas.

C'est peut-être parce que j'ai vécu pendant des décennies en République (française dans ce cas), et peut être aussi parce que mes parents ne se sont pas battus pour une République, mais pour construire le communisme libertaire, et durent faire face aux institutions républicaines, que je ne vois pas la nécessité de placer sous le parapluie républicain l'effort pour construire une société qui tende à faire disparaître la domination, l'oppression et l'exploitation.

Je ne comprends pas pourquoi il nous faudrait nous en remettre à des schémas conventionnels, qui ne semblent capables de distinguer qu'entre la monarchie, d'une part, et la République, de l'autre. Il faut répéter que combattre la monarchie n'implique nullement lutter pour la République, et que notre lutte n'a pas à se référer à la forme juridique/politique de la société que nous voulons construire, mais au modèle social, que nous défendons (anticapitaliste et belligérant contre toute forme de domination). Notre objectif ne devrait pas être exprimé en termes de « construction d'une République depuis le bas », mais en termes de « construction d'une société radicalement libre et autonome ».

C'est pourquoi je pense qu'il est intéressant de retenir l'expression utilisée par Santiago López Petit dans un texte récent: (Http://www.elcritic.cat/blogs/sentitcritic/2017/11/27/catalunya-com-a-laboratori-politic/) quand il dit: « *En partant d'une logique d'État (et d'un désir d'État) nous ne pourrons jamais changer la société* », mais j'insisterais, pour ma part, sur le fait que nous ne pourrons jamais, non plus, changer la société à partir d'un quelconque « désir République ».

Bien sûr, après la tempête qui a secoué la Catalogne ces derniers mois, nous ne devrions pas laisser s'installer le calme plat. Il nous faut travailler pour que les énergies accumulées ne se dispersent pas, pour que les complicités établies ne s'évanouissent pas, et pour que les illusions partagées ne se flétrissement pas. Il s'agit de ne pas repartir de zéro une fois de plus, mais d'utiliser ce qui a été « fait » pour continuer dans un autre « faire » qui évite la diaspora militante.

Recomposer les énergies n'est pas une tâche aisée, mais pour y parvenir, il est essentiel de réfléchir sur les erreurs commises, et surtout, ne pas se nous tromper nous-mêmes en magnifiant les moments les plus spectaculaires des luttes et en surévaluant certains de leurs aspects les plus positifs.

Bien sûr, qu'elle soit anarchiste ou non, chaque personne est libre d'introduire un bulletin de vote dans une urne si elle le souhaite, cependant, arrivés à ce point il ne nous manquerait plus que les anarchistes s'impliquent, directement ou indirectement, dans l'actuelle joute électorale catalane, en pensant que ce sera la manière de préserver les minces espoirs d'un changement révolutionnaire, ou en croyant, plus prosaïquement que c'est la voie à suivre pour mettre fin au régime de 1978.

Dans son texte, cité plus haut, López Petit déplore qu'au lieu d'accepter de participer à des élections imposées, les partis politiques n'aient pas choisi de « les saboter au moyen d'une abstention massive et organisée ». C'est, à mon avis, l'option que les secteurs libertaires devraient adopter et mettre en pratique pour le 21 décembre.

Tomás Ibáñez Barcelone 1er Décembre 2017

La tentative d'assassinat de Louise Michel au Havre

Deuxième partie

Les principaux protagonistes et témoins du drame sont convoqués au Palais de justice du Havre par Monsieur Raoul Fougères, Juge d'instruction, assisté d'un greffier. Un agent de police est présent dans la salle. La scène se déroule donc dans le bureau du Juge.

Scène V

Le Juge d'instruction de l'arrondissement du Havre, Raoul Fougères à Monsieur Guébert Louis, restaurateur à l'Elysée.

De quelle manière avez-vous été contacté par les organisateurs de cette conférence ?

Monsieur Guébert

Dans les premiers jours de janvier courant, les sieurs Goubot et Dumas vinrent me demander de leur louer la salle de l'Elysée pour une conférence de Louise Michel. Nous avons accepté la location moyennant la somme de 160 francs y compris 10 francs pour réparations des dégâts. J'écrivis à Louise Michel pour être sûr qu'elle se présente afin d'éviter le mécontentement du public dans le cas où elle n'aurait pas pu venir. Elle nous adressa son adhésion ; tout fut ainsi réglé avec les organisateurs sous la réserve que nous aurions le contrôle des entrées et la distribution des billets : il y eut environ 2000 entrées et une recette d'environ 650 francs. J'étais au guichet. La disposition du local ne me permettait pas de voir les personnes qui prenaient leurs billets. Je ne puis donc faire connaître si Lucas est entré en compagnie du sieur Sturbe mais je crois bien avoir reconnu la voix de ce dernier.

Le Juge

Où vous trouviez-vous quand Lucas a tiré sur Louise Michel ?

Guébert

Je suis resté au guichet jusqu'à la fin et jusqu'au moment où j'ai appris qu'on venait de tirer dans la salle sur Louise Michel. Je m'y suis rendu pour faire évacuer la salle mais on avait déjà fait sortir Lucas. J'ai retrouvé dans la salle le chapeau et la voilette de Louise Michel. Après avoir été victime de cette tentative de meurtre, Louise Michel fut conduite par Dumas et par des assistants ainsi que le commissaire de police dans un cabinet que nous avons au premier étage. Monsieur le Commissaire central l'entendit. Monsieur Malherbe, médecin, lui donna les premiers soins. On alla ensuite chercher le docteur Lignerolles sur les instructions de Monsieur Denis Guillot. J'ai entendu Louise Michel dire : C'est un inconscient, laissez-le tranquille, je ne veux pas porter plainte contre lui. A ce moment-là, elle se savait blessée puisque Monsieur Lignerolles en sondant sa blessure, avait trouvé la trace du projectile et le lui avait fait connaître à elle-même. Après avoir été entendue par Monsieur le Procureur de la République, on a conduit Louise Michel dans une chambre où elle a couché jusqu'à 5 heures du matin.

Le Juge

Merci Monsieur Guébert pour toutes ces précisions. Monsieur l'agent, faites venir maintenant le témoin suivant, Monsieur Mariette Jean, armurier de son état ainsi que Monsieur Lucas.
Monsieur Mariette, pouvez-vous nous indiquer dans quelles circonstances vous avez vendu une arme à Monsieur Lucas, auteur d'une tentative d'assassinat sur la personne de Mademoiselle Louise Michel ?

Monsieur Mariette

Le dimanche 22 janvier courant, vers 6 heures et ½ de l'après-midi, en rentrant chez moi, je trouvai un individu de haute taille que je connaissais pour lui avoir vendu il y a dix-huit mois ou 2 ans, quelques objets que je pourrais retrouver en consultant mon livre, mais dont je ne me rappelle pas le nom. Cet individu me parut de sang-froid ; il était en train de marchander un révolver à ma femme…

Le juge (interrompant l'armurier) à Lucas

Le témoin déclare que vous aviez tout votre sang-froid.

Lucas

Je peux être saoul sans que cela paraisse et sans que les personnes s'en aperçoivent.

Mariette

Il m'est arrivé de refuser des armes à des hommes pris de boisson. Si Lucas avait été en état d'ivresse, je ne la lui aurais pas livrée. Lucas est venu seul, je n'ai remarqué personne qui l'avait attendu.

Lucas

Je persiste à déclarer que j'avais bu.

Le Juge à Lucas

A quel endroit avez-vous déballé le révolver ?

Lucas

Je ne me le rappelle pas. C'est en route ou une fois arrivé là-bas.

Le Juge

Reconnaissez-vous ce révolver portant les marques « Way-Paris-Bd de Strasbourg ».

Lucas

Oui, je la reconnais, c'est celle qui m'a servi à tirer sur Louise Michel.

Le Juge à l'armurier

Et vous Monsieur Mariette ?

Mariette

C'est bien l'arme que j'ai vendue à Lucas. D'ailleurs, c'est une arme d'occasion qui a dû être payée beaucoup plus cher à l'origine que ce que Lucas ne l'a payée. On peut remarquer aussi le bord frangé laissé par la balle sur le bord de la douille.

Le Juge (à Lucas)

A quel endroit avez-vous rencontré Sturbe ?

Lucas

Je ne me rappelle pas avoir vu Sturbe le dimanche 22 janvier.

Le Juge

Messieurs Mariette et Lucas, vous pouvez disposer. Faites entrer maintenant les organisateurs de la conférence et voyons leur version des faits.

Les militants anarchistes Goubot et Dumas entrent dans le bureau du Juge.

Le Juge

Monsieur Goubot, vous êtes un témoin de premier plan, qu'avez-vous remarqué de particulier et qui pourrait nous aider dans cette enquête ?

Goubot

Dimanche 22 janvier courant, je me trouvais à l'entrée de l'Elysée vers 8 heures du soir à l'endroit où l'on délivrait les billets d'entrée par un guichet. J'ai remarqué à ce moment Lucas qui était accompagné de Sturbe, un boucher de viande de cheval. Ce dernier s'adressant à moi, me dit : « Et la Louise Michel, est-elle là ? » Je lui répondis : « elle vient d'arriver ». Lucas prit son billet et s'est dirigé vers la salle de conférence. Je n'ai pas remarqué si Sturbe l'avait accompagné. Il est à ma connaissance que Lucas et Sturbe se fréquentent depuis un certain temps. Je me suis rendu dans la salle, un instant avant que ça ne commence. J'ai distribué des journaux anarchistes mais je n'ai pas remarqué Lucas. Puis Louise Michel est entrée et a commencé la conférence.

Le Juge

Comment Lucas a-t-il pu accéder à la tribune ?

Goubot

Vers la fin de la conférence, Lucas a escaladé la tribune ; il s'est assis pendant que Tortelier parlait. Il était à un mètre, un mètre cinquante de Louise Michel. Après Tortelier, Lucas s'est levé pour dire quelques paroles ; je ne les ai pas entendues ; il s'est assis ensuite et Louise Michel a pris place devant la tribune pour clore la réunion. C'est à ce moment que Lucas s'est levé et en étendant le bras dans la direction de Louise Michel ; il a tiré dans sa direction et à la hauteur de la tête deux coups de révolver. Il a tiré de la main droite. Louise Michel a retourné la tête sans manifester d'émotion ; elle a dit : ce n'est rien, il a tiré à blanc. Je me suis précipité sur l'estrade par le couloir. J'ai saisi Lucas avec l'aide de Glasser et d'un jeune homme qui était assis sur l'estrade. Nous l'avons terrassé pour le mettre hors d'état de se servir de son révolver. Je ne sais pas qui l'a désarmé, je me suis retiré à ce moment-là. J'ai vu toutefois que Glasser et une autre personne le conduisaient hors de la scène.

Le Juge à Dumas

Et vous, Monsieur Dumas, vous étiez aux premières loges si je peux m'exprimer ainsi.

Dumas

Dimanche 22 janvier, j'ai accompagné Louise Michel au

moment de son entrée dans la salle de l'Elysée vers 8h1/2 du soir. Au moment où nous sommes entrés dans la salle, nous étions une dizaine qui précédions ou entourions Louise Michel. Monsieur Virlouvel nous a aidés à pratiquer un passage au milieu de l'assistance pour gagner la tribune. Il y avait environ 2000 personnes dans la salle. Il n'y a pas eu de bureau formé ; toutefois, je m'étais placé à la table qui se trouvait sur la tribune pour maintenir l'ordre autant que possible. La conférence a eu lieu sans incident à noter. Au moment où elle allait se terminer, le sieur Tortelier a pris la parole.

Le Juge

Vous n'assurez pas la sécurité de vos conférenciers ?

Dumas

Bien sûr que oui mais on fait aussi confiance aux gens. Pendant que Tortelier parlait, Lucas que je ne connaissais pas par son nom, est monté sur la tribune en escaladant l'appui à l'aide d'une chaise, sans opposition de personne. A ce moment-là, Louise Michel était placé entre Tortelier et moi, et Lucas s'assit auprès de nous. Quand Tortelier eut fini de parler, Lucas vint sur le devant de la tribune et s'écria : je ne suis ni un voleur, ni un assassin ; il me parut avoir une mauvaise figure ; toutefois il ne me paraissait pas en état d'ivresse. Après ces quelques mots, il revint s'asseoir et Louise Michel prit sa place pour annoncer que la conférence était terminée. A ce moment, Lucas s'est levé de sa place, a fait un pas en avant et en allongeant le bras, il a déchargé deux coups de révolver à la hauteur de la tête de Louise Michel et presque à bout portant. J'ai parfaitement entendu les deux détonations. J'en ai éprouvé une émotion telle que je me suis trouvé comme paralysé, prêt à perdre connaissance. Cela m'a rappelé de douloureux souvenirs. J'ai vu que différentes personnes s'étaient saisis de lui. Louise Michel se retourna vers moi en me disant d'annoncer qu'elle n'était pas blessée, que l'individu avait dû tirer à blanc ; elle a ajouté : ce doit être quelque fou, ne lui faites pas de mal. Nous avions demandé depuis un certain temps le concours de Louise Michel. L'organisation de la conférence avait eu lieu en dehors d'elle. On lui avait envoyé les frais de son voyage. C'est le seul bénéfice qu'elle ait pu en tirer.

Le Juge

Connaissiez-vous Lucas ?

Dumas

Je n'avais pas remarqué Lucas à la conférence qui avait eu lieu le matin. C'est du reste la première fois que je l'ai vu dans une réunion publique, je ne le connaissais pas. Je ne puis me rappeler quelles sont les personnes qui se sont saisis de Lucas à part Monsieur Noël, le premier à intervenir.

Le Juge

Merci messieurs, pour ces précisions. Monsieur l'agent, ramenez-moi ce Lucas, notre coupable, s'il vous plaît.

Le Juge à Lucas

Quelle motivation vous a poussé à un tel acte : essayer de tuer une conférencière.

Lucas

Je suis né à Guerlesquin dans le Finistère. Je suis catholique et ce qui m'a surexcité, ce sont les paroles abominables que disait cette femme. Quand je suis en colère, je ne sais plus ce que je fais. Un grand nombre d'individus se sont jetés sur moi après les coups de feu que j'ai tirés ; on m'a frappé, terrassé, puis on m'a descendu dans la salle et entraîné au dehors.

Le Juge

Nous constatons que l'estrade où se trouvait placée Louise Michel a une largeur d'environ 8 mètres sur une profondeur de 2m50 ; elle est divisée en deux parties, de telle sorte que la partie en arrière se trouve à 20 cm au-dessus de la partie antérieure. L'endroit où vous vous trouviez est situé à la partie élevée de l'estrade ; vous n'aviez qu'à allonger le bras pour tirer sur Louise Michel qui se trouvait sur le devant de la tribune ; il n'y avait au moment où vous avez tiré que trois personnes sur l'estrade en dehors de Louise Michel : Dumas et deux assistants. Nous constatons qu'à l'endroit où vous avez été terrassé, se trouvent des traces de sang assez nombreuses et rapprochées les unes des autres. On voit également des traces de sang sur la table qui se trouve au-devant de la tribune et qui y avait été placée pour les services des secrétaires et des journalistes.

La salle de l'Elysée occupe une superficie de 600 mètres carrés ; elle peut contenir en totalité 2500 personnes se tenant debout…

Lucas

Il coupe la parole au Juge.

J'aurai pu tirer quand Louise Michel est entrée dans la salle.

Le Juge

Le problème pour vous, c'est qu'elle était accompagnée et entourée d'un certain nombre de personnes. L'endroit

où vous avez utilisé le révolver vous permettait de tirer sans en être empêché par le voisinage d'autres personnes puisque Dumas et les deux assistants se trouvaient à plusieurs mètres de vous.

Lucas

Si j'avais voulu, j'aurai pu la tuer avant son discours.

Le Juge

Vous reconnaissez que vous avez fait emprunter par votre femme une somme de 20 francs pour l'acquisition d'un revolver ; à quel dessein avez-vous fait cet achat ?

Lucas

C'est une idée qui m'a passé comme ça.

Le Juge

Vous avez reconnu avoir acheté ce revolver à la suite de la première conférence ; étiez-vous parmi ceux qui ont crié : « il faut la foutre à l'eau » ?

Lucas

J'ai crié comme les autres mais je ne sais pas si j'ai crié ça ; j'étais placé vers le milieu de la salle.

Le Juge

C'est donc à la suite de ces cris, « il faut la foutre à l'eau », que vous avez acheté ce révolver ainsi que vous l'avez reconnu.

Lucas

On a bien crié aussi à l'Elysée : « il faut la foutre à l'eau », mais je n'ai pas crié à l'Elysée.

Le Juge

Reconnaissez-vous avoir déclaré à Monsieur le Procureur de la République que vous aviez pris votre révolver à la suite des cris qu'on avait proférés au « Gaieté Music-Hall » ?

Lucas

Je ne reconnais pas ça. Je reconnais qu'en sortant du Gaieté Music-Hall, j'ai entendu dire qu'il fallait la foutre à l'eau ; tout le monde se plaignait d'elle à cause de ses discours.

Le Juge

Reconnaissez-vous qu'il ne vous a été adressé aucune provocation par cette femme et qu'elle ne vous a pas personnellement adressé la parole.

Lucas

Je reconnais qu'elle ne m'a pas adressé la parole, qu'elle ne m'a rien fait pour me provoquer plutôt que les autres… Si j'ai tiré c'est que ses paroles ne me plaisaient pas.

Le Juge

Monsieur Lucas, vous êtes inculpé d'avoir au Havre, le 22 Janvier 1888, commis une tentative de meurtre sur la personne de la demoiselle Louise Michel.

Lucas

C'est une folie de boisson qui m'a poussé à commettre cet acte. C'est l'absinthe qui me produit cet effet de me rendre fou. J'avais bu depuis le matin sur le marché de la gendarmerie. La patronne a les cheveux coupés courts. J'ai bu là vers 10 heures du matin, trois petits sous et trois rincettes. J'étais en compagnie d'Edouard Cordonnier, sur la place. J'ai encore bu un petit sou et une rincette avec le beau-frère d'un dénommé Olivier qui porte une béquille. J'ai bu aussi au débit de tabac, rue Royale ; puis je me suis rendu à la conférence. J'ai écouté, puis je me suis retiré, sans rien dire.

Le Juge

Qu'avez-vous fait entre temps ?

Lucas

Vers 4 heures de l'après-midi, j'étais seul. Je suis rentré directement chez moi, 12 rue de la Communauté. J'ai demandé à ma femme 20 francs pour acheter une reconnaissance du mont de piété. Ma femme est allée les emprunter chez l'épicière et me les a remis. J'ai été acheté mon révolver, rue Saint Jacques en face l'église Notre Dame, chez un armurier. J'ai acheté aussi 20 cartouches ; l'armurier a chargé le révolver en ma présence. En sortant de chez l'armurier, je suis allé boire rue Royale, chez Brard ou chez l'épicier qui est en face, l'allée percée. J'ai dû aussi aller quai d'Orléans où j'ai dû prendre de l'absinthe. J'ai dû boire encore dans d'autres endroits que je ne me rappelle pas. Puis je me suis rendu à l'Elysée où je suis arrivé vers 8 heures moins le quart ; j'étais auprès de la porte d'entrée au moment où Louise Michel est entrée. Elle a passé si près de moi qu'elle m'a touché le coude. Si à ce moment-là, j'avais eu l'idée de tirer sur elle, j'aurais bien pu le faire. Je suis resté pendant toute la conférence. Lorsque vers minuit, Louise Michel eut fini de traiter les généraux français d'assassins et de complices de Bismark, un monsieur à côté de moi a crié « enlevez-la » ! J'ai répondu « on ferait bien ».

Le Juge

Et alors ? Quelle fut votre attitude à ce moment précis ?

Lucas

Je suis monté sur l'estrade, je ne rappelle plus bien les paroles que j'ai dites. Après avoir parlé, il m'a semblé qu'elle rigolait ; elle se trouvait devant moi. Je ne sais pas quelle idée m'est venue de tirer sur elle. Il n'y avait sur l'estrade que deux ou trois personnes assises et j'ai tiré pendant qu'elle était en train de parler.

J'ai lâché deux balles, elle n'a rien dit. Les autres ont sauté sur moi. Quant à moi, j'étais plutôt fou qu'autre chose. On m'a conduit dehors et c'est là que la police m'a pris. Pendant qu'on me conduisait de la scène à l'extérieur, tout le monde frappait sur moi.

Le Juge

Tout le monde vous frappait, c'est donc que Mademoiselle Louise Michel avait de nombreux partisans dans la salle. Sincèrement, pourquoi avez-vous tiré sur Louise Michel ?

Lucas

Je n'ai aucun motif, ce sont les paroles que je vous ai dites qui m'ont mis en colère.

Le Juge

Avez-vous prévenu votre femme que vous alliez tirer sur Louise Michel ?

Lucas

Non, je ne sais pas. Pourquoi ai-je fait cela, une bêtise pareille. J'ai du travail et ma femme aussi.

Le Juge

Recevez-vous des journaux ?

Lucas

J'achète tantôt le Courrier, tantôt la Lanterne.

Le Juge

Faites-vous partie d'une société d'ouvriers ?

Lucas

Non.

Le Juge

Où votre enfant va-t-il en classe ?

Lucas

A l'école primaire, rue de la Mailleraye.

Le Juge

C'est bon, nous en avons assez entendu comme cela. La préméditation ne fait aucun doute. Merci, Monsieur Lucas. Nous serons amenés à nous revoir ultérieurement; vous resterez en prison en attendant que la justice statue sur votre cas.

Scène VI

Louise Michel est de retour chez elle à Levallois-Perret. La police et les journalistes ne sont jamais loin d'elle.
Un policier en faction devant l'habitation où loge Louise Michel donne des informations à un journaliste.

Le policier

Arrivé chez elle à 11 heures et demie, j'ai appris par la concierge que plus de 300 personnes se sont présentées depuis le matin et ont été reçues par Louise Michel, bien que le médecin lui ait recommandé de se tenir tranquille. L'attentat du Havre est le plus beau jour de la vie de Louise Michel, car la citoyenne aime surtout que l'on s'occupe d'elle et elle est enchantée de voir le défilé des visiteurs. Elle est entourée de ses chiens et de ses chats. Le sieur Dubois de l'Intransigeant, est chez elle ; ainsi que les compagnons Lucas et Delon qui sont venus lui faire part du meeting anarchiste qui doit avoir lieu ce soir. Somme toute, Louise Michel cause comme d'habitude et si ce n'était son bandeau on ne se douterait jamais qu'elle est blessée. Elle ne parle de rien moins que de retourner au Havre y faire une conférence en faveur de l'auteur de sa blessure. Elle déclare que Lucas est une brute inconsciente et que les vrais coupables de l'attentat commis sur elle, sont les misérables prêtres qui lui ont faussé l'imagination.
Il résulte aussi des informations qui arrivent du Havre que Lucas fait partie d'une société catholique dite « Union du Sacré Cœur » dont les présidents sont Monsieur et Madame la Comtesse de Paris.

Le journaliste

Effectivement, c'est une information de première main. Je vais à mon tour vous donner quelques précisions.
Je redescends de chez Mademoiselle Louise Michel. Et voilà une interview ! Impossible de rien tirer d'elle-même. Les autres – oui, mais quant à elle – elle n'existe pas – pour elle !

Et je la regardais, stupéfait de la voir ainsi, cette Louise Michel que les photographes nous montrent faite de tringles, les cheveux tressés de vipères, les yeux au fond d'un soupirail, lançant des flammes de pétrole, le nez tranchant, aigu comme un couteau, la bouche mince grinçant des haines – alors qu'on se trouve devant une brave femme, et une femme brave, bavarde et bonne, aux petits yeux gris-bleus, vifs, au regard un peu diffus, le nez proéminent, aquilin plutôt, la bouche avancée avec les bonnes paroles des soins maternels.

La Vierge Rouge ! Oh ! Légende bourgeoise ! Faite de bêtise presqu'autant de frayeur !

Elle a sur la tête un machin de crêpe noir au travers duquel on voit ses braves cheveux gris, mais dont les plis dissimulent tant qu'ils peuvent le bandeau blanc qui recouvre la blessure – l'horrible trou fait par la balle.

Et elle, pendant ce temps-là, avec une insouciance qui serait de l'inconscience si ce n'était la plus pure bonté, elle dit : - Comment va un tel ?

Le policier

Vous êtes vraiment admiratif ! Maintenant, par ses actes comme par ses discours antérieurs, celle qu'on appelle la Vierge rouge n'est-elle pas non plus l'une des causes, sinon la cause première de l'attentat que nous déplorons ? Voilà bien longtemps qu'on l'a dit avec raison : « Celui qui sème le vent récolte la tempête. »

A toujours prêcher la révolte, la violence, les revendications brutales et sanglantes, l'expropriation de toute une classe de la société au profit d'une autre, fût-ce au prix de l'extermination, les esprits s'aigrissent, les têtes se montent. Quelques-unes des plus faibles s'affolent et l'ère des crimes commence, semant des victimes dans tous les rangs. Mlle Louise Michel, dont l'âme est bonne et compatissante – personne ne l'a jamais nié, - n'est au fond qu'une personne aveuglée par son ardent amour du peuple ; elle a cru sincèrement jusqu'ici être dans la bonne voie. Victime aujourd'hui, comprendra-t-elle enfin que son œuvre est mauvaise et malsaine. Espérons-le !

Le journaliste

Louise Michel n'abandonnera jamais la cause des déshérités. Elle, qui avait adopté pour pseudonyme le nom d'Enjolras, l'un des républicains insurgés des Misérables, s'est battue dans les rangs des Communards. Arrêtée par les Versaillais, elle n'a jamais baissé les yeux ni renié ses idéaux devant le Conseil de guerre qui la jugeait. Connaissez-vous, Viro Major, l'hommage de Victor Hugo à Louise Michel :

« Et ceux qui, comme moi, te savent incapable
De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,
Qui savent que si l'on te disait : « D'où viens-tu ? «
Tu répondrais : « Je viens de la nuit où l'on souffre ;
Oui, je sors du devoir dont vous faites un gouffre !
Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,
Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs donnés à tous,
Ton oubli de toi-même à secourir les autres,
Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;
Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain
Le lit de sangle avec la table de sapin
Ta bonté, ta fierté de femme populaire.
L'âpre attendrissement qui dort sous ta colère. »

Croyez-vous sincèrement que Louise Michel soit du genre à rentrer dans le rang. Au contraire, le fait de pardonner à Lucas augmentera son aura. La bonne Louise, diront les gens.

Le policier

Quand en réunion publique, dans l'emportement de l'improvisation, Mlle Louise Michel disait qu'il fallait tuer M. Jules Ferry, tous ceux qui la connaissent savaient bien qu'elle était parfaitement capable de se faire tuer, mais parfaitement incapable de tuer personne. Mais il y a dans des coins, ici ou en province, des gens à esprit faible sur qui de telles paroles ne tombent pas en vain ; elles les travaillent ; la demi-folie ou l'ivrognerie s'y mêlant, des idées de meurtre germent et tout à coup éclatent, à Paris ou au Havre. Le remède serait de renoncer aux paroles sanglantes, qui pour ceux qui les prononcent ne sont que des paroles, mais dont d'autres font des actes, et qui se retournent parfois contre leurs auteurs. Qu'elle y prenne garde.

Le journaliste

C'est une brave créature qui répand ses graines aux oiseaux et aux poussins, radieuse de les voir dévorer, d'être reconnue d'eux, de leur parler, de les appeler par leur nom… Voilà Louise Michel. Elle est au milieu des hommes malheureux, la « mère aux poussins ». Elle vide ses poches et répand. Et quand ses poches sont vidées, elle cherche encore sur elle fiévreusement ce qu'elle pourrait donner encore. Cette femme est née les mains ouvertes. Et c'est là sa grandeur.

Le policier

Avec des journalistes comme vous pour faire son apologie, Louise Michel pourra encore tenir meetings longtemps. Pour votre information encore, les anarchistes ont décidé de ne pas user de représailles à moins cependant qu'il n'y ait un dénouement fatal. Dans ce cas plusieurs personnes seraient visées ; entre autres M. Ferry et M. Mermeix, rédacteur à la France, qui d'après les anarchistes, aurait joué un grand rôle dans l'attentat commis.

Le journaliste

Vos informateurs se sont souvent trompés, ne serait-ce que sur l'heure d'arrivée du train de Louise Michel, à Paris, ce matin.

Le policier

Vous avez raison mais parlons sérieusement de ceux qui jouent de la gâchette. Votre collègue, Hippolyte Fenoux, journaliste havrais, mène campagne pour que les armes à feu ne soient plus vendues au premier venu. Il désire réglementer plus sévèrement la vente des armes à feu. Il écrit non sans humour, que le révolver prend une place gênante dans nos mœurs et ce sont de singuliers arguments que les arguments coniques à percussion centrale qui démontent trop facilement l'adversaire.

Le journaliste

Fenoux est un réactionnaire. Pour un trait d'humour, combien d'écrits nauséabonds contre les ouvriers ?

Le policier

Tenez, excusez-moi, voilà Emile Pouget et Constant Martin, et je ne souhaite pas être aperçu dans les parages…

A suivre...

Libertaires d'aujourd'hui et de demain

Nos tables de presse sont de plus en plus fournies et c'est tant mieux. Pour autant, il y a souvent loin de la coupe aux lèvres et peut-être sont-ce les mêmes qui achètent nos livres qui sont tirés en nombre mais à tirage réduit, il faut bien l'avouer. Mais une tendance se dessine. L'avenir s'éclaircit donc. Plusieurs compagnons et compagnes s'investissent dans des luttes ou projets concrets afin de montrer qu'un autre monde est possible, de contrer des projets coûteux et inutiles (NDDL par exemple) ou limiter la casse sociale et environnementale. L'aspect subversif des luttes zadistes est incontestable. Leur prolongement serait un signe constructif en vue d'une alternative à l'économie de marché ou d'une programmation parallèle à l'économie de marché en vigueur sous nos latitudes.

Nos rêves ne sont pas dans leurs bulletins de votes et nous revendiquons certaines pratiques, notamment celles qui partent de la base de la pyramide. Les libertaires sont des utopistes si l'on considère que l'utopie d'aujourd'hui sera la réalité de demain. Nous ancrons donc la transformation économique et sociale souhaitée dans une réflexion aboutie d'aujourd'hui. Nous préférons la voie révolutionnaire pour changer de société à condition que la future société soit meilleure, égalitaire, sans bureaucratie et libre et où les moyens employés pour arriver à cette fin ne soient pas contraires au but fixé : l'égalité économique et sociale. Pour autant, nous ne délaissons pas la lutte quotidienne et nous comptons sur l'érosion de la falaise capitaliste pour nous engouffrer dans les failles du système afin de le laminer. Plus nous étendrons d'espaces de liberté et d'alternative, plus nous nous approcherons de l'émancipation du plus grand nombre. Toute expérience alternative (coopératives autogérées, squats en lien avec la vie d'un quartier, hackers dénonçant les magouilles financières des multinationales ou des potentats locaux…) nous rapproche du monde que l'on désire. Notre boussole libertaire nous indique que le chemin se construit en marchant pour aller vers davantage d 'égalité, d'entraide, de liberté, de fraternité, de justice, de solidarité et d'amour. Nous ne doutons pas que la créativité, l'innovation et la rationalité de trublions anarchistes nous aideront à nous frayer de nouveaux espaces en dehors des schémas étatistes.

Les groupes anarchistes se doivent d'accompagner le mouvement en favorisant là où c'est possible diverses poches de résistance au capitalisme en insufflant une conscience politique à ce processus alternatif. La rupture en terme révolutionnaire serait un chemin plus rapide pour exaucer nos souhaits de changement mais nous sommes réalistes et savons que le capitalisme sait se régénérer et surpasser ses crises économiques récurrentes. Convenons alors d'un changement radical des mentalités pour combattre les préjugés, pour effectuer un travail sur soi, se rendre meilleur même si on n'est pas des curés… pour explorer tous les champs du possible ici et maintenant, et entretenir l'espoir révolutionnaire pour le jour où.

Le Libertaire
Internet : http://le-libertaire.net/
E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com
Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX
Directeur de la Publication : Olivier Lenourry
Numéro de commission paritaire en cours

A vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique , les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices
Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com